

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00413

Numéro SIREN : 728 504 135

Nom ou dénomination : LEVY - GEISSMANN Associes

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2020 sous le numéro de dépôt 879

LEVY - GEISSMANN & Associés
Société par actions simplifiée
au capital de 192 000 euros
Siège social : 39-41 Rue du Jeu des Enfants
67000 STRASBOURG
728 504 135 RCS STRASBOURG

***EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2019***

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 251 999 euros de la manière suivante :

✓ Bénéfice de l'exercice	251 999 euros
auquel s'ajoute :	
✓ le report à nouveau antérieur	994 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	252 993 euros
à affecter	
✓ à titre de dividendes bruts	204 000 euros
soit 42,50 euros par action	
✓ à la réserve facultative	48 000 euros
ce qui portera ce compte à 831 000 euros	
✓ au compte report à nouveau	993 euros

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- ✓ depuis le 1^{er} janvier 2019, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- ✓ peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- ✓ l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30/09/2017 :

264 000 euros, soit 55 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 263 208 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 792 euros

Exercice clos le 30/09/2016 :

201 600 euros, soit 42 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 588 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 201 012 euros

Exercice clos le 30/09/2015 :

307 200 euros, soit 64 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 896 euros

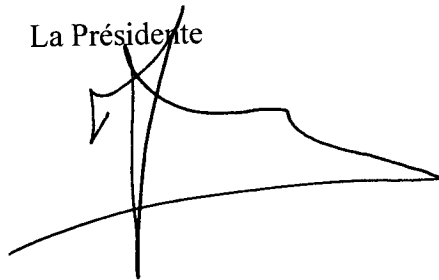
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 306 304 euros

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES VOIX DES ASSOCIÉS.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/03/2019

Certifié conforme

La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned over the text 'La Présidente'.

Laurent LEVY

Commissaire aux Comptes

Inscrit à la Cour d'Appel de Colmar

Expert Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre de Strasbourg

2 Rue du Vieux Marché Aux Vins

67000 STRASBOURG

Tél. 03.88.32.08.01 (lignes groupées)

LEVY – GEISSMANN & ASSOCIES SAS

39-41 RUE DU JEU DES ENFANTS

67000 STRASBOURG

RAPPORT GENERAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Laurent LEVY

Commissaire aux Comptes

Inscrit à la Cour d'Appel de Colmar

Expert Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre de Strasbourg

2 Rue du Vieux Marché Aux Vins

67000 STRASBOURG

Tél. 03.88.32.08.01 (lignes groupées)

LEVY – GEISSMANN & ASSOCIES SAS

39-41 RUE DU JEU DES ENFANTS

67000 STRASBOURG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 Septembre 2018

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre Société relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et

notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le montant des acquisitions d'immobilisations relativement important, intervenues au cours de l'exercice et qui s'élève à la somme de 689.238 Euros, tel qu'il est indiqué dans votre annexe au regard des informations données sur les immobilisations.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

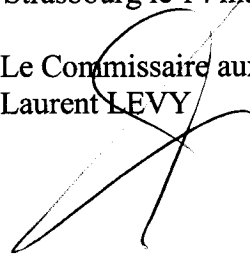
RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président

Fait à Strasbourg le 14 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes
Laurent LEVY



ANNEXE

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

certifié conforme

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	51 258	35 601	15 656	20 930	5 274	25.20
	Fonds commercial (1)	12 196		12 196	12 196		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 007 980	423 279	584 701	290 753	293 948	101.10
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	2 000		2 000	2 000		
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 005		2 005	2 005		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	25 983		25 983	18 318	7 665	41.84
	Total II	1 101 421	458 880	642 541	346 202	296 339	85.60
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	6 948		6 948	7 865	917	11.66
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	1 074		1 074	38 853	37 779	97.24
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 455		2 455	2 443	12	0.49
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 040 475	85 946	954 529	1 059 998	105 470	9.95
	Autres créances	234 759		234 759	244 386	9 626	3.94
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 150 653		1 150 653	986 485	164 168	16.64
	Charges constatées d'avance (3)	36 087		36 087	37 076	989	2.67
	Total III	2 472 452	85 946	2 386 505	2 377 106	9 399	0.40
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 573 873	544 826	3 029 047	2 723 308	305 739	11.23

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2018 12		Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 192 000)	192 000		192 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	19 200		19 200			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	783 000		706 000		77 000	10.91
	Report à nouveau	994		774		220	28.42
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	251 999		341 220		89 221	26.15
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 247 193		1 259 194		12 001	0.95
AUTRES FONDS PROPRES							
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	574 291		285 349		288 942	101.26
	Concours bancaires courants	5 162		9 821		4 659	47.44
	Emprunts et dettes financières diverses	344 110		270 656		73 454	27.14
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 349		138 499		14 850	10.72
	Dettes fiscales et sociales	453 704		528 907		75 203	14.22
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 878				31 878	
	Autres dettes	217 959		216 317		1 642	0.76
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	1 400		14 565		13 165	90.39
	Total IV	1 781 853		1 464 114		317 739	21.70
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 029 047		2 723 308		305 739	11.23

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 257 411

1 221 113

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 029 046.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 810 030.56 Euros et dégageant un bénéfice de 251 999.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'établissement de la présente annexe, nous n'avons eu connaissance d'aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice susceptible de remettre en cause les éléments présentés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 40 930 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 47 905 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	47 905
Total	47 905

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	63 891		
Installations générales agencements aménagements divers	419 218		336 019
Matériel de transport	27 915		220
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	210 437		28 998
Immobilisations corporelles en cours			316 336
Avances et acomptes	2 000		
TOTAL	659 569		681 573
Autres participations	2 005		
Prêts, autres immobilisations financières	18 318		7 665
TOTAL	20 323		7 665
TOTAL GENERAL	743 783		689 238

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		437	63 454	63 454
TOTAL		437	63 454	63 454
Installations générales agencements aménagements divers			755 237	755 237
Matériel de transport		4 749	23 385	23 385
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 077	229 358	229 358
Immobilisations corporelles en cours	316 336			
Avances et acomptes			2 000	2 000
TOTAL	316 336	14 827	1 009 980	1 009 980
Autres participations			2 005	2 005
Prêts, autres immobilisations financières			25 983	25 983
TOTAL			27 988	27 988
TOTAL GENERAL	316 336	15 264	1 101 421	1 101 421

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	30 764	5 274	437	35 601
TOTAL	30 764	5 274	437	35 601
Installations générales agencements aménagements divers	197 301	47 389		244 690
Matériel de transport	7 038	4 593	4 749	6 881
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	162 478	18 248	9 019	171 708
TOTAL	366 817	70 230	13 768	423 279
TOTAL GENERAL	397 581	75 504	14 205	458 880

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 274				
Instal.général.es agenc.aménag.divers	47 389				
Matériel de transport	4 593				
Matériel de bureau informatique mobilier	18 248				
TOTAL	70 230				
TOTAL GENERAL	75 504				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	113 796	28 185	56 035		85 946
TOTAL	113 796	28 185	56 035		85 946
TOTAL GENERAL	113 796	28 185	56 035		85 946
Dont dotations et reprises d'exploitation		28 185	56 035		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	25 983	65	25 918
Autres créances clients	1 040 475	1 040 475	
Personnel et comptes rattachés	6 667	6 667	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 484	28 484	
Impôts sur les bénéfices	96 583	96 583	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 851	23 851	
Divers état et autres collectivités publiques	951	951	
Débiteurs divers	78 223	78 223	
Charges constatées d'avance	36 087	36 087	
TOTAL	1 337 304	1 311 386	25 918

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 747	5 747		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	573 706	49 264	165 097	359 345
Fournisseurs et comptes rattachés	153 349	153 349		
Personnel et comptes rattachés	131 314	131 314		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 525	100 525		
Taxe sur la valeur ajoutée	197 267	197 267		
Autres impôts taxes et assimilés	24 598	24 598		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 878	31 878		
Groupe et associés	344 110	344 110		
Autres dettes	217 959	217 959		
Produits constatés d'avance	1 400	1 400		
TOTAL	1 781 853	1 257 411	165 097	359 345
Emprunts souscrits en cours d'exercice	553 517			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	264 971			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	6 189			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	40.0000	4 800			4 800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle Commissariat	12 196			12 196	
Total	12 196			12 196	

Aucun élément probant ne permet de déterminer que l'utilisation du fonds commercial est limitée dans le temps. La durée de vie du fonds commercial étant présumée non limitée, le fonds commercial n'est pas amorti.

Conformément à l'article 214-15 du PCG, nous avons procédé à un test de dépréciation du fonds commercial, qui n'a pas révélé une perte de valeur significative. Aucune dépréciation n'a été constatée au titre de cet exercice.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 000	100.00
Logiciels	18 134	33.33
Logiciels	28 524	25.00
Logiciels	3 600	10.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur prix de vente.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur prix de vente.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	191
Autres créances	37 421
Total	37 612

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- KARA ELECTRICITE 08/18	191
PROD A RECEVOIR SALAIRES	
- RBST IJSS VS	1 863
- RBST ROEDERER PREV VS	813
- RBST IJSS IS	910
- RBST ROEDERER PREV IS	3 081
CHARGES SUR SAL A RECEVOIR	
- CICE AU 30/09/18	25 650
- CHARGES S/ IJSS VS	1 838
- CHARGES S/ IJSS IS	996
ETAT PRODOTS A RECEVOIR	
- CVAE 2018	951
PRODUITS A RECEVOIR	
- REGUL ANNUELLE ALLIANZ	1 319
Total	37 612

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 158
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 352
Dettes fiscales et sociales	159 230
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 288
Total	196 028

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détail des charges à payer

	Montant
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	585
- INTERETS S/EMPRUNTS	
FACT.N/PARVENUES	47
- SDV 3E TRIM 218	1 296
- PIRES DEGAT EAUX	685
- ELCTRICITE 09/2018	792
- HAEHNEL 3E TRIM 18	1 298
- MICHEL LEVY 3E TRIM 18	600
- CHARGES BARREMEN 1A9/18	147
- DYCTAL COPIES SUPPL	985
- CEGID 09/2018	180
- CEGID CONVENTIONNEL 09/2018	2 938
- GPART 07A09/2018	59
- BIP & GO 09/2018	1 249
- LA POSTE 09/2018	944
- COTI VARIABLE AUUDECIA 3T18	2 450
- COTI FIXE AUDECIA 3T18	420
- COLORISDECOR DEGAT EAUX	8 951
- TF LG IMMO CENTRAL 2018	4 710
- TF FALKON 2018	835
- TELEPHONE L EXPERTISE	767
- TELEPHONE G EXPERTISE	
FNP SUR IMMOBILISATIONS	744
- PIRES	5 544
- ARNOLD	
CONGES A PAYER	38 162
- PROVISIONS POUR CONGES PAYES	
CHARGES A PAYER SALAIRES	25 400
- PRIMES DE BILAN AU 30/9/2018	24 145
- HEURES SUPP AI 30/09/18	1 794
- MEDAILLE NATHALIE	
PROV CHARGES SUR CONGES PAYES	19 367
- PROV CHARGES SUR CP	
CHARGES SUR SALAIRES A PAYER	13 208
- CH.SOCIALES S/PRIMES BILAN	12 556
- CH SOCIALES S/HEURES SUPP	
ETAT AUTRES CHARG.A PAYER	3 853
- TVTS 2017/2018	2 449
- TAXE APPRENTISSAGE 01A09/18	10 685
- FORMATION PROF 01A09/18	3 805
- CONSTRUCTION 2017	2 504
- CONSTRUCTION 01A09/2018	
CFE / CVAE	1 302
- CFE 30/09/18	
AGIOS CHARGES A PAYER	45
- AGIOS 3E TRIM BNP	213
- AGIOS 3TRIM CIC	81
- AGIOS 3E TRIM CMDP MOSSIG	19
- AGIOS 3E TRIM CIC	88
- AGIOS 3E TRIM CMDP MOSSIG	80
- AGIOS 3E TRIM BNP	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- AGIOS 3E TRIM SG	47
Total	196 028

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	36 087
Total	36 087
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 400
Total	1 400

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CH.CONSTATEES .AVANCE			
- ACHEMINEMENT POSTE	628		
- ARCHIVAGE 4E TRIM 18	2 318		
- RC CASTEROT	614		
- COTI ORDRE EC 4E TRIM 18	1 307		
- COTI CRCC 4E TRIM 18	1 146		
- MEMENTOS/NAVIS LEFEBVRE 2018	1 779		
- LOYER PARKING 10/18	1 411		
- REVUE FIDUCIAIRE	94		
- NEOPOST 4E TRM 18	197		
- LOYER 10/2018 LG IMMO	6 680		
- CHARGES 10/2018 LG IMMO	700		
- ENERGIE CONCEPT 4E TRIM 18	548		
- CIRTEL	45		
- JEDECLARE.COM	46		
- LOYER FALKON 2ETAGE 10/2018	3 807		
- CHARGES FALKON 2ETAGE 10/2018	400		
- CENTRE OUEST INFO	231		
- SDV DOMAINE	152		
- TISSOT SOCIAL	256		
- INTIAL 10/2018	526		
- TDA 19/365	70		
- NOD32 LG CONSULTING 2 ANS	821		
- EDITIONS LEGISLATIVES	1 694		
- ORANGE FIXE	317		
- FIDUEXPERT	1 386		
- MMA 4T2018	395		
- REFERENCENT ECHOPUBLISHING	203		
- REVUE AUDECIA ECHOPUBLISHING	1 143		
- TF BARREME 2018	360		
- OCI 10/2018	282		
- LG IMMO CAVE 10/2018	261		
- CHARGES LG IMMO 10/2018	10		
- LOYER CAVE 2° 10/2018	101		
- CHARGES FALKON 10/2018	6		
- LEXIS NEXIS 2018/2019	1 405		
- ABONNEMENT RF 2019	3 653		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- CERT EUROPE 2018-2020	106		
- STOCK TR 11 CARNETS	990		
Total	36 087		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- LOYER CAB DAVID SAS 10/2018	1 000		
- LOYER ATD 10/2018	400		
Total	1 400		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Vente Marchandises	233 665
Service	2 576 366
Total	2 810 031

Répartition par secteur géographique	Montant
France	2 794 218
Etranger	15 813
Total	2 810 031

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	14
Total	21

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	346 387	103 468
Résultat exceptionnel (hors participation)	902	312
Résultat comptable (hors participation)	251 999	103 780

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	24 027
Engagements en matière de pensions	95 620
Total (1)	119 647
(1) Dont concernant les filiales	24 027

Engagements reçus

Avals cautions accordés	532 382
Total	532 382

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				156 498	156 498
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				76 578	76 578
- dotations de l'exercice				31 023	31 023
Total				107 601	107 601
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				85 869	85 869
- exercice				30 038	30 038
Total				115 907	115 907
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				24 231	24 231
- entre 1 et 5 ans				22 305	22 305
Total				46 536	46 536
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				356	356
- entre 1 et 5 ans				1 209	1 209
Total				1 565	1 565
Montant en charge sur l'exercice				30 038	30 038

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
64 ans	moins d'un an	28 151
59 à 64 ans	1 à 5 ans	
moins de 59 ans	plus de 5 ans	67 469
Engagement total		95 620

Hypothèses de calculs retenues

Hypothèses de calculs retenues

Le montant de l'engagement de l'entreprise au regard de l'indemnité de fin de carrière a été évalué selon la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les variables économiques et démographiques prises en compte sont :

1) Variables économiques :

- taux d'actualisation : 1,57 %
- revalorisation des salaires : 0,50 %
- charges sociales patronales : 40 %
- droits conventionnels déterminés selon la convention collective : Cabinets d'expertise comptable

2) Variables démographiques :

- turn-over : faible
- table de mortalité retenue : INSEE 2017
- départ à la retraite à l'initiative du salarié : 60-67 ans

Médailles du travail

La société n'a pris aucun engagement en matière de médailles du travail.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		95 620	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Autres :	
- Construction	2 504
- Suramortissement	3 252
Total des allègements	5 756

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- ALAIN KOCH - AUDIT	1 000		30.00	300	300		24 027			
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A	2 000	175 358	2.00	40	40	40 000		387 826	71 925	
- françaises										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Apurement comptes clients	318	77200000
- Regularisation 1 % CDD	700	77200000
- Produit de cession d'actifs	1 859	77200000
Total	2 877	
Charges exceptionnelles		
- Contravention	35	67120000
- Apurement comptes fournisseurs et tiers	881	67200000
- Valeur nette comptable des actifs cédés	1 059	67500000
Total	1 975	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en anature	1 475
Remboursements d'assurances	18 377
Refacturations	5 033
IJSS + Prévoyance	6 112
Remboursements formations	1 695
Total	32 692